

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

DIPE/06-367-262 du 23/10/06

INSCRIPTION DES MI/SE EN UNIVERSITE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2006/07

Destinataires : Collèges, lycées, LP publics

Affaire suivie par : Mme COMIER, Tel : 04 42 91 74 38

NE CONCERNE PAS LES ASSISTANTS D'EDUCATION.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inviter les maîtres et maîtresses d'internat et les surveillants et surveillantes d'externat en service dans votre établissement à fournir pour le **20 NOVEMBRE 2006** un original ou une copie certifiée conforme par le chef d'établissement de leur **CARTE D'ETUDIANT** pour l'année universitaire 2006/2007.

Si, à cette date, certains surveillants n'avaient pas produit ce document, vous leur adresseriez immédiatement une note écrite de rappel les invitant à vous le remettre pour le **27 NOVEMBRE 2006**, dernier délai, et en attirant leur attention sur le fait que s'ils s'abstenaient de le faire, il serait mis fin à leurs fonctions au **01 FEVRIER 2007**.

Il est possible que, dans des cas exceptionnels (inscription en 3^{ème} cycle, demande d'inscription extra tempora), l'inscription à l'université n'ait pas encore été faite et que les intéressés ne soient pas en mesure de vous fournir cette pièce. Il leur appartiendra alors de produire par tout moyen la preuve qu'ils ont présenté une demande (photocopie de la demande d'inscription extra tempora par exemple ou attestation de l'université).

Les inscriptions au CNED seront acceptées pour les préparations aux concours d'enseignement (premier et second degrés), à celui de CPE, COP, documentaliste et exceptionnellement de catégorie A administratif. Dans ce cas, les certificats de scolarité devront être accompagnés d'une copie du diplôme requis pour l'accès au concours préparé (licence minimum).
Les inscriptions à l'institut FORMATHEMES sont acceptées.

Vous m'adresserez, directement sous le présent timbre, pour le **04 DECEMBRE 2006** le tableau dont le modèle est joint en annexe) accompagné des cartes d'étudiant ou pour les surveillants qui ne l'auraient pas fourni, votre note de rappel signée par l'intéressé.

Vous devrez m'avoir transmis pour le **11 DECEMBRE 2006** au plus tard, les cartes d'étudiant des surveillants se trouvant dans les situations mentionnées au paragraphe 3 de la présente circulaire, dans la négative, il serait également mis fin à leurs fonctions au **01 FEVRIER 2007**.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

nom ou cachet

PERSONNEL DE SURVEILLANCE
INSCRIPTION EN UNIVERSITE

ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

NOMS – PRENOMS (ordre alphabétique)	QUALITE	CERTIFICAT DE SCOLARITE		
	(MI/SE)	Produit	non produit	
		(1)	sans motif (2)	avec motif (3)

Fait à , le

Le Chef d'établissement

(1) joindre le certificat ou l'attestation

(2) joindre votre note de rappel

(3) joindre une pièce (certificat, attestation...) motivant la non inscription et donnant toutes précisions sur l'inscription qui va être prise (université, diplôme préparé, date prévue pour l'inscription...).